



PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par : Stéphanie HUDE

Tél : 02 72 74 71 22

Mél : sral-agreements-phyto.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Réf : BC / SH - 2021 - 094

Objet : Agrément des conseillers, distributeurs et applicateurs de produits phytopharmaceutiques

AGREMENT POUR LA DISTRIBUTION, LE CONSEIL, ET L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Références réglementaires :

- Articles L. 254-1, L. 254-2, L.254-3, R.254-15 à R.254-18 du code rural et de la pêche maritime relatifs au conseil, à la mise sur le marché, l'application et la distribution des produits phytopharmaceutiques

l'organisme

SARL BRETAUDEAU PAYSAGES

domicilié

ZI du Douet
44190 GESTIGNE

est agréé sous le **numéro d'immatriculation : 4400036**

pour effectuer son(es) activité(s) :

- d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service.

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Fait à NANTES, le 09 février 2021

Po/Le Chef du Service régional de l'alimentation,
L'Adjoint au Chef de service,

Bertrand CHIRON